



**ASSOCIATION
COMITE DEPARTEMENTAL DU LOT ET GARONNE
DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER**

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021

ASSOCIATION
COMITE DEPARTEMENTAL DU LOT ET GARONNE
DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'Assemblée Générale

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **Comité départemental du Lot et Garonne de la ligue contre le cancer** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans l'annexe aux comptes annuels :

- Note « Evènements significatifs de l'exercice et postérieurs à la clôture » concernant la mise en sommeil du comité de la ligue contre le cancer du Lot et Garonne du 12 mai au 14 octobre 2021 faute d'organe de gestion.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises et associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises ou associations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et informations fournies dans les notes de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en

œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueil des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

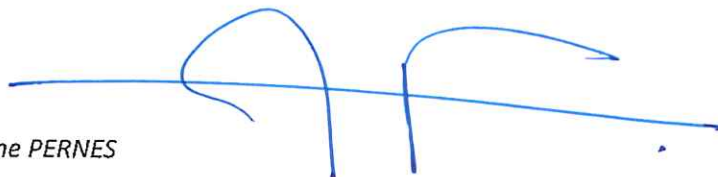
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

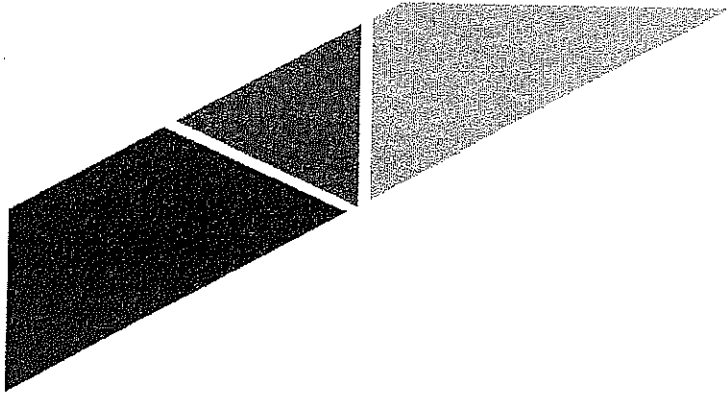
Fait à Brest, le 8 avril 2022

Pour Fidaudit, Membre du Réseau FIDUCIAL

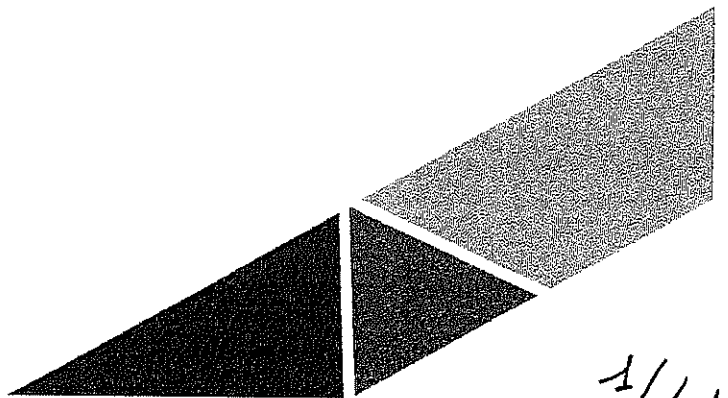
Jérôme PERNES

Commissaire aux comptes





COMPTES ANNUELS



JP

1/64

Bilan Actif

		31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	230	94	136	212
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	13 900		13 900	13 900
	Constructions	444 954	88 857	356 097	375 580
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	32 594	29 018	3 576	4 406
	Immobilisations grévées de droits				
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	50		50	50	
	TOTAL (I)	491 728	117 969	373 758	394 147
ACTIF CIRCULANT	Comptes de liaisons				
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés				
Autres créances	106 588		106 588	219 329	
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	436 849		436 849	245 001	
Charges constatées d'avance	1 192		1 192	1 176	
	TOTAL (II)	544 629		544 629	465 506
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	1 036 357	117 969	918 388	859 654
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			50	50
	(3) dont à plus d'un an				

Rapport de présentation des comptes annuels / Voir rapport de l'expert-comptable

Bilan Passif

		31/12/2021	31/12/2020
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droits de reprise		
	Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	577 667	326 216
	Report à nouveau	8	
	Résultat de l'exercice	70 386	251 460
	Total des fonds propres	648 062	577 676
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
- Apports			
- Legs et donations			
- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables			
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Droits des propriétaires			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées			
Total des autres fonds associatifs			
Total des fonds associatifs	648 062	577 676	
	Provisions pour risques		25 000
	Provisions pour charges	1 764	1 189
	Total des provisions	1 764	26 189
Fonds dédiés	Comptes de liaisons		
	Aux fondations abritées		
	Sur subventions de fonctionnement	13 394	
	Sur dons manuels affectés		
Sur legs et donations affectés			
Total des fonds dédiés	13 394		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	124 247	144 138
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 412	39 100
	Dettes fiscales et sociales	1 969	1 369
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	708		
Autres dettes	94 832	71 182	
Produits constatés d'avance			
Total des dettes	255 168	255 789	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	918 388	859 654	
Résultat de l'exercice exprimé en centièmes	70 386,27	251 460,10	
(1) Dont à moins d'un an	255 168	255 789	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Rapport de présentation des comptes annuels / Voir rapport de l'expert-comptable

Compte de Résultat

1/2

		31/12/2021	31/12/2020
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	14 552	15 840
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	1 158	1 117
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	5 817	8 410
	dont parrainages		93
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	2 731	5 618
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	144 109	146 590
	Mécénats	5 150	3 460
	Legs, donations et assurances-vie	157 636	271 984
	Contributions financières	32 148	9 350
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	26 600	5 000
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	10	53	
	Total des produits d'exploitation	389 912	467 421
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock	350	338
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	84 543	84 852
	Aides financières	118 306	22 397
	Impôts, taxes et versements assimilés	4 783	4 406
	Salaires et traitements	56 833	37 540
	Charges sociales	6 576	3 082
	Dotation aux amortissements et dépréciations	20 572	21 255
	Dotation aux provisions	575	25 780
Reports en fonds délégués	13 394		
Autres charges	12 164	12 049	
	Total des charges d'exploitation	318 095	211 698
	RESULTAT D'EXPLOITATION	71 816	255 723

Rapport de présentation des comptes annuels / Voir rapport de l'expert-comptable

Compte de Résultat

2/2

		31/12/2021	31/12/2020
RESULTAT D'EXPLOITATION		71 816	255 723
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	375	316
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		375	316
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	1 514	1 740
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		1 514	1 740
RESULTAT FINANCIER		(1 139)	(1 424)
RESULTAT COURANT avant impôts		70 677	254 299
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	2 755	2 278
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		2 755	2 278
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	92	5 040
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	2 954	
Total des charges exceptionnelles		3 046	5 040
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(291)	(2 762)
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			76
TOTAL DES PRODUITS		393 041	470 015
TOTAL DES CHARGES		322 655	218 555
EXCEDENT ou DEFICIT		70 386	251 460
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL		1 221	10 760
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		1 221	10 760
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			368
Personnel bénévole		1 221	10 391
TOTAL		1 221	10 760

Rapport de présentation des comptes annuels / Voir rapport de l'expert-comptable



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2021

TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION DE L'EXERCICE.....	& DES FAITS CARACTÉRISTIQUES 4
1.1 OBJET SOCIAL.....	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES.....	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX	6
2.1.1 Préambule.....	6
2.1.2 Cadre légal de référence	6
2.2 DÉROGATIONS.....	6
2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux.....	6
2.2.2 Traitement des legs et donations (À supprimer si non RUP MUP).....	6
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	8
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF	8
3.1.1 Principes généraux.....	8
3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)	9
3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C ».....	9
3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé	9
3.1.4 Méthode et durées d'amortissements	10
3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières	10
3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021	11
3.1.7 Stocks.....	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
3.1.1 État des échéances des créances	11
3.1.2 Tableaux des dépréciations.....	11
3.1.3 Disponibilités.....	12
3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan	12
3.1.5 Charges constatées d'avance.....	13
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF	14
3.2.1 Tableau de variation des fonds propres.....	14
3.2.2 Fonds dédiés	15
3.2.3 Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP).....	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
3.2.4 Provisions pour risques et charges.....	16
3.2.4.1 Tableau de variation	16
3.2.4.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés.....	16
3.2.5 Dettes.....	17
3.2.5.1 État des échéances	17
3.2.5.2 Détail des dettes fiscales et sociales.....	17
3.2.6 Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)	18
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	19
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	19
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD).....	19
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	21
4.2.1 Produits liés à la générosité du public.....	21
4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie	21
4.2.1.2 Dons manuels	21
4.2.1.3 Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP)	21
4.2.1.4 Mécénat.....	21
4.2.1.5 Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)	22
4.2.2 Produits non liés à la générosité du public.....	22
4.2.2.1 Parrainage des entreprises	22
4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie.....	22
4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public.....	23
4.2.3 Subventions et autres concours publics	23
4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations	23

4.2.5	Utilisation des fonds dédiés	24
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	24
4.3.1	Modalités de répartition des charges	24
4.3.2	Missions sociales	25
4.3.3	Frais de recherche de fonds	26
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public	26
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources	26
4.3.4	Frais de fonctionnement	26
4.3.5	Dotations aux provisions et dépréciations	26
4.3.6	Reports en fonds dédiés de l'exercice	27
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	27
4.4.1	Principes généraux	27
4.4.2	Principes de valorisation	27
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	28
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	30
4.6.1	Honoraires des commissaires-aux-comptes	30
4.6.2	Charges et produits exceptionnels	30
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	31
4.7.1	Compte d'Emploi des Ressources (CER)	31
4.7.2	Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public	34
4.7.3	Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public	34
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	35
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	35
5.1.1	Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP)	35
5.2	AUTRES INFORMATIONS	35
5.2.1	Informations relatives aux bénévoles	35
5.2.2	Informations relatives au personnel salarié	36
5.2.3	Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice	36
5.2.4	Certification du nombre d'adhérents	36

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

L'activité a été mise en sommeil du 12/05/2021 au 14/10/2021 faute d'organe de gestion.

Un nouveau conseil d'administration a été élu en date du 14/10/2021, composé du président Mr Calabet Jean, de la secrétaire générale Madame Faux Martine, du trésorier Mr Vayssière Claude et du représentant général Mr Hector Pierre Marie ..

Le litige prud'homal existant en 2020 fut clos au cours de l'exercice 2021. Le comité a été condamné à verser 20 000 €.

La provision pour litige constaté lors de l'exercice précédent a donc été reprise dans son intégralité .

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

2.2.2 Traitement des legs et donations

La Ligue Nationale Contre le Cancer a mis en œuvre tous les moyens pour permettre d'appréhender les impacts de la réforme comptable, tant en termes de collecte des informations et de traçabilité des opérations, que de système d'information de gestion et de contrôle interne.

Compte tenu des contraintes de planning de mise en œuvre imposées et par dérogation aux règles relatives au traitement des legs et donations énoncées précédemment, la Direction comptable et financière de l'association a décidé, au niveau du siège et de ses comités RUP et MUP, de retenir les options suivantes :

- En cas de perte de valeur, les biens provenant de legs (ou de donations) destinés à être cédés, la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. A l'issue d'une période de trois ans et en l'absence de cession, la valeur des actifs dépréciés sera considérée comme nulle.
- Les actifs et passifs identifiés préalablement à l'acceptation des legs par le Conseil d'administration peuvent faire l'objet de modifications de valeur (à la hausse ou à la baisse) à posteriori, qui ne nécessitent pas la rédaction d'un nouvel avenant à soumettre au CA, contrairement aux modifications de quote-part. Les actifs et passifs non identifiés préalablement à l'acceptation du legs par le CA, feront l'objet d'un avenant qui sera soumis à l'acceptation du CA. Cela entraînera une comptabilisation des nouvelles valeurs.

- Les dossiers ouverts au 31 décembre, comportant des éléments financiers transmis par le notaire et une quote-part seront inscrits en hors bilan, contrairement aux dossiers dont les éléments financiers sont partiels ou inexistants, ou encore ne comportant pas de quote-part.

Pour les dossiers d'assurances vie, il ne sera pas comptabilisé de montant en hors bilan du fait que la Ligue ne dispose de la clause bénéficiaire qu'après l'encaissement.

Sur des aspects plus techniques, les écritures de hors bilan seront passés dans les comptes de classe 8.

- Pour les dossiers de « Quasi usufruit » (usufruit de sommes d'argent), si la Ligue ne possède pas de position des comptes bancaires concernés au-delà de 5 ans, la valorisation en sera portée à zéro. En conséquence, une dépréciation sera comptabilisée.

JSP

12/41

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	230			230
Immobilisations corporelles	491 267	3 135	2 954	491 448
Immobilisations financières	50			50
Total	491 547	3 135	2 954	491 728

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	3 135	2 954
MATERIEL INFORMATIQUE	3 135	2 954
→ ...		
Immobilisations financières	0	0
→ ...		
→ ...		
Total	3 135	2 954

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort. Immobilisations incorporelles				
Amort. Immobilisations corporelles	97 399	23 526	2 956	117 969
Amort. Immobilisations financières				
Total	97 399	23 526	2 956	117 969

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	50			50
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total	50	0	0	50

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021

Rubriques	Montant soucrit	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail: - Véhicule - Matériel de bureau - Autres ...			
Total	0	0	0

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières	50		50
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés		0	
→ Autres Créances	106 588	106 588	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance	1 192	1 192	
Total	107 830	107 780	50

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2021	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2021
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
Total	0	0	0	0	0

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2021	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	361 516	
Livrets et comptes épargne	75 333	
Comptes à terme		
Total	436 849	0

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Fournisseurs débiteurs		
<i>Créances clients et comptes rattachés</i>		
<i>Créances par legs ou donation en cours de réalisation</i>		
Autres créances		
Personnel	54	54
Leg à recevoir	88 023	207 101
Dons à recevoir	10 349	4 234
Produit à recevoir d'autres comités	7 773	5 700
Disponibilités		
Total	106 199	217 089

JP

J7/41

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Goupama	636	626
Zoom	154	154
Koden	374	369
Eau Garonne	28	28

Total	1 192	1 177

JP

18/41

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2021		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2021	
	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
Fonds propres sans droit de reprise										
→ Fonds statutaires	69 000								69 000	
→ Fonds de réserve générale	257 216		251 451						508 667	
→ Fonds de réserve missions sociales										
→ Legs et donations avec contrepartie										
Fonds propres avec droit de reprise										
Ecart de réévaluation										
Réserves										
Report à nouveau										
Excédent ou déficit de l'exercice	251 451				70 386		251 451		70 386	
Subventions d'investissement										
Provisions réglementées										
Total	577 667	0	251 451	0	70 386	0	251 451	0	648 053	0

70

13/41

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant Initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :						
Fond d'urgence aide sociale	2021	20 000	0	13 394	0	13 394
Carsat	2021	15 000		8 722		8 722
		5 000		4 672		4 672
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
→						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes						
Total		20 000	0	13 394	0	13 394

JP
20/41

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges	25 000		25 000	0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	1 189	575		1 764
→				
Total	26 189	575	25 000	1 764

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit : <ul style="list-style-type: none"> → à 1 an au maximum à l'origine → à plus de 1 an à l'origine 	124 246	20 814	82 270	21 162
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 412	33 412		
Dettes fiscales et sociales	1 969	1 969		
Dettes sur Immobilisations et comptes rattachés	708	708		
Autres dettes	94 832	94 832		
Total	255 167	151 735	82 270	21 162

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes fiscales :	191	76
→ Impôt sur les sociétés		76
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes	191	
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	1 778	1 293
→ Urssaf/ Pôle emploi	106	
→ Caisse de retraite	142	187
→ Caisse de prévoyance	189	102
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	1 072	873
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	269	131
→ Prélèvement à la source		
Total	1 969	1 369

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	26 688	31 636
→ FNP - Factures non parvenues		
LNCC	22 039	21 650
SOCIO ESTH HOPITAL AGEN	0	6 000
LA POSTE	486	0
ECE	463	286
FIDUCIAL	3 700	3 700
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	708	0
DIRECTIS	708	
Dettes des legs et donations :	0	0
Autres dettes :	94 833	55 359
ATTACHE DE RECHERCHE CLINIQUE	8 348	8 348
CHARGES A PAYER RECHERCHE NATIONALE	68 653	38 511
CHARGES A PAYER RECHERCHE	17 500	8 500
CHARGES A PAYER DIVERSES	332	
Total	122 229	86 995

JP

23/41

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

LA LIQUE N° 2021	REPORTING - COMITÉ DU LOT-ET-GARONNE	Décembre 2021		
		EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1.	MISSIONS SOCIALES			
1.1	Réalisées en France	177 244,94		167 706,25
1.1.1	Actions réalisées par l'organisme	177 244,94		167 706,25
1.1.2	Versements à d'autres organismes agissant en France	63 236,16		53 697,47
1.2	Réalisées à l'étranger	114 008,78		114 008,78
1.2.1	Actions réalisées par l'organisme			
1.2.2	Versements à un organisme central ou d'autres organismes			
2.	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	58 053,47		58 053,47
2.1	Frais d'appel à la générosité du public	58 053,47		58 053,47
2.2	Frais de recherche d'autres ressources			
3.	FRAIS DE FONCTIONNEMENT	75 890,79		72 937,28
3.1	Frais d'information et de communication	8 389,79		8 389,79
3.2	Frais de fonctionnement	38 777,74		38 777,74
3.3	Autres charges			
4.	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	26 223,20		25 764,71
5.	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	572,45		572,45
6.	REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			
TOTAL CHARGES		322 655,11		299 264,11
EXCÉDENT OU DÉFICIT		70 386,27		

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2021		
	TOTAL	Dont générosité du public	
CHARGES PAR DESTINATION			
1.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		
	Réalisées en France		
	Réalisées à l'étranger		
2.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	1 136,55	1 136,55
3.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	84,59	84,59
TOTAL		1 221,14	1 221,14

JP 24/21

LA LIQUE		REPORTING - COMITÉ DU LOT-ET-GARONNE		Décembre 2021	
RESSOURCES		TOTAL	Dont générosité du public		
PRODUITS PAR ORIGINE					
1.	PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
1.1	Coisations sans contrepartie	-328 796,72	-328 796,72		
1.2	Dons, legs et mécénat	-14 552,00	-14 552,00		
1.3	Autres produits liés à la générosité du public	-149 259,29	-149 259,29		
2.	PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
2.1	Coisations avec contrepartie				
2.2	Parrainage des entreprises				
2.3	Contributions financières sans contrepartie	-32 148,42			
2.4	Autres produits non liés à la générosité du public	-4 365,23			
3.	SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-2 751,01			
4.	REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	-25 000,00			
5.	UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS				
TOTAL		-393 041,38	-353 796,72		

		Décembre 2021	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE			
1.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
	Généralist	-1 221,14	-1 221,14
	Prestations en nature	-1 221,14	-1 221,14
	Dons en nature		
2.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
3.	CONCOURS PUBLICS EN NATURE		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
TOTAL		-1 221,14	-1 221,14

JP

25/41

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

4.2.1.3 Legs, donations, assurance-vie

PRODUITS	N° de compte	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie	75431XXX	
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9	755201000	157 636
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	7754XXXX	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	781640XX	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	7891XXXX	
TOTAL		157 636

CHARGES	N° de compte	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	6754XXXX	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	681640XX	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	6891XXXX	
TOTAL		0

SOLDE DE LA RUBRIQUE		157.636
-----------------------------	--	----------------

4.2.1.4 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.5 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
→ ...		
→ ...		
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
→ ...		
→ ...		
→ ...		
→ ...		
Total	0	0

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

NP

27/41

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Ventes de marchandises ou de prestations de services	1 158	1 117
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
Total	1 158	1 117

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « Reports en fonds dédiés » en contrepartie du passif « Fonds dédiés sur subvention d'exploitation ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « Provisions pour risques et charges »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

JP

28/41

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	0	0

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance. Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie selon les clés de répartition, cette méthodologie a été validée par le conseil d'administration en date du 11 Décembre 2019.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	Aide aux malades	Prévention	Marketing + recherches dons	communication générale + développement	TOTAL
Loyer								0
Assurance								0
Electricité et eau			38	42	20			100
Téléphone			20	25	15	20	20	100
Affranchissement			20	25	15	20	20	100
Autres (à préciser) Nettoyage, Parking			20	25	15	20	20	100
Total	0	0	98	117	55	60	60	400

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondants, selon une clé de répartition,

Nouvelle clé de répartition pour les contributions statutaires :

- Fonctionnement : 31%
- Frais de Recherche de Fonds : 4%
- Autres Actions : 4%
- Actions en directions des Chercheurs : 46%
- Actions de Formations : 1%
- Actions de Prévention : 7%
- Actions en direction des malades : 7%

JP

29/41

CLES DE REPARTITION SALAIRES	Soins de support	Fonctionnement de la mission	Frais de fonctionnement	Aide aux malades	Prévention	Marketing + recherches dons	Frais de traitement des dons	Total
LABISSIERE			50	20		30		100
MARCE ROU				30	30	40		100
ETANCELIN				30	30	40		100
Total	0	0	50	80	60	110	0	300

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Actions pour les malades	167 706	64 897
Actions d'information, de prévention et de dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche		
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs	58 053	52 383
Frais de fonctionnement (dont communication)	69 152	63 558
Total	294 911	180 838

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2021	2020
Actions pour les malades	34 673	44 844
Actions d'information, prévention, dépistage	12 599	2 771
Actions de formation	122	5 464
Actions de recherche	5 817	1 452
Actions autres	486	465
Total	53 697	54 996
Versement à d'autres organismes	2021	2020
Actions pour les malades		
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche		
Actions autres	114 009	9 901
Total	114 009	9 901

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2021	2020
Frais communication externes	8 389	6 396
Frais de gestion	26 645	20 692
Impôts et taxes	4 220	4 370
Cotisations Statutaires	4 131	3 604
Total	43 385	35 062

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux

amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes	4 672	
Report en fonds dédiés des contributions financières siège	8 722	
Total	13 394	0

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2021	2020
Bénévolat	SMIC x 1,5	1 221	10 760
Prestation	Tarif négocié		
Autres (à préciser)			
Total		1 221	10 760

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

JP 38/41

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations de services Personnel bénévole			1 136	85	1 221
TOTAL	0	0	1 136	85	1 221

43
31/41

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :


Rubriques	Exercice 2021
Contrôle légal des comptes Autres missions	3 700
Total	3 700

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2021
Produits exceptionnels	
Trop provisionné recherche	1 099
Diverses erreur règlement	1 655
Total	2 754
Charges exceptionnelles	
Diverses erreur antérieurs	92
Total	92

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

 047 - COMITÉ DU LOT-ET-GARONNE		Décembre 2021
Détails	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
3 MISSIONS SOCIALES		167 706,25
1.1 Réalisées en France		167 706,25
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		53 697,47
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé		34 673,04
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		12 599,11
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		121,51
Actions de société et politique de santé		486,06
<i>Actions internationales réalisées par l'organisme</i>		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		5 817,75
Actions de création-subvention-administration d'établissement		
Autres actions		
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>		114 008,78
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé		
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		114 008,78
<i>Programmes nationaux</i>		79 660,98
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>		34 347,80
Mission reversement legs		
Autres actions		
Actions de société et politique de santé		
1.2 Réalisées à l'étranger		
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>		

JP

36/41

2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	58 059,47
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	58 053,47
Frais d'appel de dons	32 407,74
Frais d'appel des legs	448,80
Frais traitements des dons	14 954,32
Frais de traitements des legs	3 157,31
Frais de campagne pour des dons en nature	
Achats pour manifestations et ventes	5 058,77
Activités de récupérations	2 026,53
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades	
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév, Dép	
Frais de Recherche de Mécénat Formation	
Frais de Recherche de Mécénat Formation	
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades	
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép	
Concours ext-parrainage entp Formation	
Concours ext-parrainage entp Recherche	
Frais de recherche partenariat	
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	69 152,41
3.1 Frais d'information et de communication	8 389,79
Frais d'information et de communication externe	8 389,79
Frais d'information et de communication interne	
3.2 Frais de fonctionnement	34 997,91
Frais de gestion	26 645,46
Formation administrative	
Impôts et taxes	4 220,95
Cotisation statutaire 10%	4 131,50
3.3 Autres charges	25 764,71
Charges financières	2 238,53
Dotations aux amortissements	23 526,18
Charges exceptionnelles	
TOTAL DES EMPLOIS	294 912,13
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	572,15
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	58 312,44
TOTAL	353 796,72

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE	
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	
Réalisées en France	
Réalisées à l'étranger	
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	1 136,55
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	64,59
TOTAL	1 221,14

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice	
=- Utilisation	
=+Report	
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice	



Détails	RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-328 796,72
1.1 Cotisations sans contrepartie		-14 552,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-149 259,29
Dons manuels non affectés		-135 965,09
Dons manuels affectés		-8 144,20
Legs, donations et assurances-vie non affectés		
Legs et autres libéralités affectés		
Mécénat		-5 150,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-169 985,43
Manifestations		-44,63
Ventes (dont abonnement à vivre)		-1 158,00
Prestations et autres ventes		-96,00
Activités de récupération		-5 676,26
Charges et Produits exceptionnels		
Droits d'auteurs		
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		
Autres produits affectés		
Produits financiers		-374,95
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-157 635,59
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		-25 000,00
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS		
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège		
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP		
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés		
TOTAL DES RESSOURCES		-353 796,72
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL		-353 796,72

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	342 402,19
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	58 312,44
Investissements et désinvestissements nets liés à la GP	17 437,02
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	418 151,65

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE	
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	
Bénévolat	-1 221,14
Prestations en nature	-1 221,14
Dons en nature	
TOTAL	-1 221,14

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob. acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
2009							
2010	Porte int	780				73	73
2011	Tout égot	3 738				150	150
2012							
2013	Réseau inf	4 183				341	341
2014							
2015	Ordi port	1 013				348	348
2016	Locaux dem	139 000					
2017	Travaux dem	303 755				24 566	24 566
2018	Accoustique	2 680				134	134
2019							
2020							
2021							
Total		455 149	0	0	0	25 612	25 612

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1.1 Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP)

Nature d'engagements	2021	2020
→ Legs acceptés par les organes statutaires		
→ Valeur estimée des legs en cours d'examen avant acceptation par le conseil d'administration		
→ Assurance-vie		
Total	0	0

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc...	4		77,68	1221,14
Bénévoles "administratifs" Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc...) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.				
Bénévoles de terrain Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	2			
Total	6	0	78	1 221

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=15,72 € (nbre heure équivalent temps plein x 15,72 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	3	2 817	2
Total	3	2 817	2

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	2 074
6257 - Réceptions	Restauration	527
...	...	
...	...	
...	...	
Total		2 601

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 1 819 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.